



Communiqué de l'USP du 24 septembre 2026

Appel à la mobilisation pour la défense des services publics

Le 29 septembre est une journée de mobilisation pour la défense des services publics et des agents publics.

Le service public de psychiatrie a pâti pendant des années d'un sous financement majeur alors que dès la fin des années 90, les demandes de soins allaient en augmentant. Les récentes hausses de l'ONDAM psy sont largement insuffisantes par rapport aux besoins, les demandes de soins psychiques de nos concitoyens ayant explosé depuis la pandémie de Covid et les campagnes d'information sur la santé mentale.

La psychiatrie de secteur, qui a été faite pour permettre l'accès de tous aux soins psychiques, est particulièrement impactée. Pris dans des conditions de travail insupportables et dans l'impossibilité à soigner dignement et éthiquement, de nombreux personnels médicaux et infirmiers, las, voire épuisés, ont quitté l'hôpital public. Certains ont parfois changé de métier. Il en résulte la fermeture de nombreuses unités de soins, des délais de rendez-vous de plusieurs mois dans les centres médicopsychologiques, des patients dont les pathologies s'aggravent, un recours massif aux urgences où les malades sont entassés sur des brancards, sous contention, sous injection, pour supporter des délais d'hospitalisation inacceptables. Il y a des morts aussi, comme cette jeune femme, qui était soutenue par le centre d'accueil et de crise Ginette Amado (Paris 6^e), centre qui a fermé. Cette jeune femme s'est suicidée.

En pédopsychiatrie, les manques sont encore plus criants : plus de 40 % des départements sont dépourvus de pédopsychiatres.

À côté de cela, le privé lucratif se porte bien. Le nombre de lits d'hospitalisation et de places en hôpital de jour ne cesse d'y augmenter. Le groupe Eméis, anciennement Orpéa, annonce prendre à son compte 10 % des hospitalisations complètes. Le privé lucratif en psychiatrie est celui qui fait sa plus grosse marge bénéficiaire, autour de 9 %. Pour quel service au public ? Le privé ne respecte pas l'équité d'accès aux soins. Il sélectionne les patients aux bons niveaux socioéconomiques et aux pathologies les moins sévères.

La privatisation de la santé est en marche depuis quelques temps déjà.

La psychiatrie publique est également très impactée par tous les services publics qui vont mal autour d'elle. Les services sociaux, le médicosocial, l'aide sociale à l'enfance, la justice, l'école. La liste est longue de ses partenaires qui n'ont plus les moyens d'agir, sans compter le tissu associatif qui se rétrécit, faute de financements publics suffisants. Le mode dégradé devient la règle, les patients sortent sans ressource ni solution d'hébergement, les mesures de protection urgentes prennent un an à aboutir. Chaque jour, il faut travailler sans baisser les bras.

On entend encore comme un refrain répété à l'infini que la dette est si gigantesque que tous les ministères, sauf la Défense, devront encore faire des économies.

Pourtant, de l'argent, il y en a. C'est un choix des pouvoirs publics de le distribuer aux entreprises sous forme de CICE sans contrepartie et d'exonérations de cotisations sociales, ce qui prive la Sécurité sociale des ressources indispensables à ses prérogatives, sur le modèle du CNR.

Les services publics font le ciment social d'une société. Ils sont essentiels pour maintenir des liens. Ceux qui en sont privés ressentent l'abandon de l'État, voire la relégation.

Lutter contre l'installation de l'extrême droite en France passe par le rétablissement de vrais services publics, qui rendent service au public.

L'USP appelle à se joindre au mouvement social du 29 septembre pour la défense des services publics et à toute manifestation sur le territoire.

Delphine Glachant, vice-présidente
Charles-Olivier Pons, président